

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 30 MARS 2023

M. Mustafa BAGCI, Président de séance, 1^{er} Vice-Président, ouvre la séance à 16h45'.

M. Irwin GUCKEL et M^{me} Anne THANS-DEBRUGE siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M^{me} le Gouverneur f.f. et M. le Directeur général provincial assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que **52** membres assistent à la séance.

Présents :

M. Mustafa BAGCI (PS), M^{me} Astrid BASTIN (Les Engagés-CSP), M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Serge CAPPÀ (PS), M. Thomas CIALONE (MR), M^{me} Deborah COLOMBINI (PS), M^{me} Catharina CRAEN (PTB), M^{me} Aline de BARROS (ECOLO), M. Alain DECERF (PS), M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. Maxime DEGEY (MR), M. Marc DELREZ (PTB), M. André DENIS (MR), M. Guy DUBOIS (MR), M. Hajib EL HAJJAJI (ECOLO), M. Serge ERNST (Les Engagés-CSP), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M^{me} Katty FIRQUET (MR), M^{me} Nathalie FRANÇOIS (ECOLO), M^{me} Murielle FRENAY (ECOLO), M^{me} Sandrina GAILLARD (ECOLO), M. Luc GILLARD (PS), M^{me} Isabelle GRAINDORGE (PS), M. Irwin GUCKEL (PS), M. Pol HARTOG (MR), M. Alexis HOUSIAUX (PS), M. Claude KLENKENBERG (PS), M^{me} Catherine LACOMBLE (PTB), M^{me} Caroline LEBEAU (ECOLO), M. Jean-Denis LEJEUNE (Les Engagés-CSP), M. Luc LEJEUNE (Les Engagés-CSP), M. Roland LÉONARD (PS), M^{me} Valérie LUX (MR), M. Marc MAGNERY (ECOLO), M. Jean-Claude MEURENS (MR), M^{me} Marie MONVILLE (Les Engagés-CSP), M^{me} Assia MOUKKAS (ECOLO), M. Daniel MÜLLER (PFF-MR), M^{me} Sabine NANDRIN (MR), M^{me} Chantal NEVEN-JACOB (MR), M. Didier NYSSSEN (PS), M. Alfred OSSEMAN (SP), M. Grégory PIRON (PTB), M^{me} Carine RENSON (PS), M^{me} Marie-Christine SCHEEN (PTB), M. Jacques SCHROBILTGEN (Les Engagés-CSP), M^{me} Vinciane SOHET (PS), M^{me} Anne THANS-DEBRUGE (MR), M^{me} Odette THREINEN (ECOLO), M^{me} Victoria VANDEBERG (MR), M. Julien VANDEBURIE (ECOLO), M^{me} Daphné WISLEZ (ECOLO).

Excusés :

M^{me} Isabelle HUMBLET (PS), M. Jean-Claude JADOT (MR), M. Rafik RASSAA (PTB), M^{me} Isabelle SAMEDI (ECOLO),

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2023.
2. Proposition de motion de solidarité avec les travailleurs de Delhaize.
(Document 22-23/175) - Bureau
3. Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture » (CPL-Promogest) – Exercice 2021/Prévisions 2022.
(Document 22-23/163) – 4^e Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoire – Infrastructures et Développement durable)
4. LIÈGE ZONE 2 IILE-SRI : Assemblée générale extraordinaire fixée au 27 avril 2023.
(Document 22-23/174) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
5. Rapport d'activités 2022 concernant « Les Relations avec les territoires, les villes et les communes ».
(Document 22-23/RA/03) – 1^{re} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
6. Rapport d'activités 2022 concernant « L'Administration ».
(Document 22-23/RA/13) – 1^{re} Commission (Personnel – Culture – Sécurité civile – Relations avec les territoires, les villes et les communes – Relations internationales et institutionnelles – Fonds européens)
7. Rapport d'activités 2022 concernant « La Santé et les Affaires sociales ».
(Document 22-23/RA/06) – 2^e Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
8. Rapport d'activités 2022 concernant « Les Sports ».
(Document 22-23/RA/07) – 2^e Commission (Santé – Établissements hospitaliers – Affaires sociales – Enseignement spécialisé – ASBL Centre de réadaptation au travail – Sports – Communication et information – Budget)
9. Rapport d'activités 2022 concernant « L'Enseignement et la Formation ».
(Document 22-23/RA/08) – 3^e Commission (Enseignement – Formation – Transition numérique)
10. Rapport d'activités 2022 concernant « Les Infrastructures et le Développement durable ».
(Document 22-23/RA/10) – 4^e Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoire – Infrastructures et Développement durable)
11. Rapport d'activités 2022 concernant « L'Agriculture et la Ruralité ».
(Document 22-23/RA/11) – 4^e Commission (Transition écologique et alimentaire : Agriculture - Ruralité - Environnement - Laboratoire – Infrastructures et Développement durable)
12. Rapport d'activités 2022 concernant « Le Tourisme ».
(Document 22-23/RA/12) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
13. Rapport d'activités 2022 concernant « Les Sanctions administratives communales ».
(Document 22-23/RA/14) – 5^e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)
14. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2023.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président de séance informe l'Assemblée que se trouvent sur les bancs l'ordre du jour actualisé de la séance du jour.

Il rappelle que les travaux du jour portent notamment sur les réponses du Collège provincial aux interventions sur les rapports d'activités 2022.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

M^{me} la Deuxième Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2023 :

« Séance publique

- *La réunion est présidée par Monsieur Jean-Claude JADOT, assisté de Monsieur Irwin GUCKEL et de moi-même.*
- *La séance est ouverte à 16h35'.*
- *52 membres y assistent.*
- *Madame le Gouverneur f.f. et Monsieur le Directeur général provincial assistent à la séance.*
- *L'Assemblée entend une communication de Monsieur le Président.*
- *Monsieur le Premier Secrétaire donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 16 février 2023.*
- *Monsieur le Président prononce l'éloge funèbre de Monsieur Joseph BARTH, Conseiller provincial honoraire.*
- *L'Assemblée entend les réponses du Collège provincial à la question d'actualité reprise sous le document 22-23/A11.*
- *Les documents 22-23/163 et 22-23/175 sont reportés à la séance du Conseil provincial de ce jeudi 30 mars.*
- *L'Assemblée adopte à l'unanimité les documents :*
 - *22-23/135 à 151 ;*
 - *22-23/153 à 162 ;*
 - *22-23/164 à 170 ;*
 - *et le document 22-23/173.*
- *L'Assemblée adopte les documents 22-23/152, 171 et 172.*
- *Le Conseil provincial prend connaissance des rapports d'activités 2022 concernant :*
 - *La Culture ;*
 - *Les Fonds Européens ;*
 - *Les Relations internationales et institutionnelles ;*
 - *La Communication ;*
 - *La Transition numérique.*
- *Le procès-verbal de la réunion du 16 février 2023 est approuvé.*
- *La séance publique est levée à 18h30'. »*

L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 22-23/175 : PROPOSITION DE MOTION DE SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS DE DELHAIZE.

M. le Président de séance informe l'Assemblée que, comme convenu lors de la séance du lundi 27 mars, le vote sur ce document est reporté à la séance de ce jour.

Le Bureau s'est à nouveau réuni ce 30 mars, avant la réunion du Conseil provincial.

M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe, fait rapport sur les discussions intervenues lors de cette réunion.

Une nouvelle motion ayant été examinée par le Bureau, celui-ci demande à l'Assemblée, conformément à l'article 72 du ROI du Conseil provincial, de se positionner sur la notion d'urgence pour ce document.

M. le Président de séance ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président de séance clôt la discussion générale.

Mises aux voix sur la notion d'urgence, celle-ci est approuvée à l'unanimité.

La notion d'urgence ayant été décrétée, la proposition de motion est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la motion suivante :

Motion de solidarité avec les travailleurs et les travailleuses de Delhaize

Considérant la décision du conseil d'administration de Delhaize de franchiser ses 128 magasins en Belgique ;

Considérant que la multinationale Ahold Delhaize a fait 2,5 milliards d'euros de profit en 2022 ;

Considérant que cette décision impacte les 9.000 travailleurs et travailleuses des 128 magasins concernés ;

Considérant que l'impact sur les travailleurs et travailleuses pourrait se traduire par des mesures sur l'horaire, sur le salaire, sur le volume de personnel et sur les conditions d'embauche ;

Considérant que 14 magasins sont concernés sur le territoire de la Province de Liège ;

Considérant que plusieurs centaines de familles du territoire provincial, dont des membres travaillent chez Delhaize, sont impactées par cette annonce ;

Considérant que les travailleurs, les travailleuses et les familles concernées ont besoin de soutien ;

Le Conseil provincial décide, à l'unanimité, de :

- soutenir les travailleurs et les travailleuses de Delhaize en lutte contre la décision de la direction de la multinationale ;
- demander à la direction de revenir sur sa décision et en tout état de cause de garantir les conditions de travail actuelles ;
- transmettre cette motion à la direction du groupe et aux représentants des travailleurs.

En séance à Liège, le 30 mars 2023.

Par le Conseil,

Le Directeur général provincial,

Le Président de séance,
Le 1^{er} Vice-Président,

Pierre BROOZE

Mustafa BAGCI.

DOCUMENT 22-23/163 : RAPPORT D'ÉVALUATION ANNUEL RELATIF AU CONTRAT DE GESTION CONCLU ENTRE LA PROVINCE DE LIÈGE ET L'ASBL « CENTRE PROVINCIAL LIÉGEOIS DE PROMOTION ET DE GESTION EN AGRICULTURE » (CPL-PROMOGEST) – EXERCICE 2021/PRÉVISIONS 2022.

M. le Président de séance rappelle à l'Assemblée que le document 22-23/163 a été soumis à l'examen de la 4^e Commission.

Des questions sur ce document ayant été posées lors de la séance du Conseil provincial du lundi 27 mars 2023, M. André DENIS, Député provincial, intervient à la tribune pour y apporter les réponses.

M. le Président de séance ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président de séance clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 4^e Commission sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L2223-13 et L2223-15 ;

Vu le Code des sociétés et des associations ;

Vu le contrat de gestion conclu le 4 octobre 2010 avec l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture » (CPL-Promogest) ;

Vu le rapport d'évaluation positif relatif à l'exercice 2021 émanant du Collège ;

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – D'attester de la vérification de la réalisation des tâches de service public par l'asbl « Centre Provincial Liégeois de Promotion et de Gestion en Agriculture » (CPL-Promogest) portant sur l'exercice 2021 relatif au contrat de gestion conclu le 4 octobre 2010.

Article 2. – De marquer son accord sur le rapport d'évaluation annuel positif tel que présenté par le Collège.

En séance à Liège, le 30 mars 2023.

Par le Conseil,

Le Directeur général provincial,

Le Président de séance,
Le 1^{er} Vice-Président,

Pierre BROOZE

Mustafa BAGCI.

DOCUMENT 22-23/174 : LIÈGE ZONE 2 IILE-SRI : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE FIXÉE AU 27 AVRIL 2023.

M. le Président de séance informe l'Assemblée qu'il a été saisi d'une demande d'inscription pour en urgence pour ce point.

Conformément à l'article 72 du ROI du Conseil provincial, l'urgence de ce point a été soumise à l'examen du Bureau de ce lundi 27 mars 2023, et celui-ci demande à l'Assemblée de se positionner sur la notion d'urgence.

Le document a été déposé sur le portail du Conseil provincial.

Mises aux voix sur la notion d'urgence, celle-ci est approuvée à l'unanimité.

Ce document a ensuite été soumis à l'examen de la 5^e Commission, ce jeudi 30 mars 2023, et n'a soulevé aucune question. La 5^e Commission propose dès lors à l'Assemblée de l'adopter par 11 voix pour et 1 abstention.

M. le Président de séance ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, M. le Président de séance clôt la discussion générale.

La notion d'urgence ayant été décrétée, les conclusions de la 4^e Commission sont mises aux voix et sont approuvées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO et le groupe Les Engagés-CSP
- Vote(nt) contre : /
- S'abstient : le groupe PTB

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu les dispositions statutaires de la Société intercommunale « Liège Zone 2 Intercommunale d'incendie de Liège et environs – Service régional d'incendie », en abrégé « LIÈGE ZONE 2 IILE-SRI » ;

Considérant la convocation par laquelle la Société intercommunale « LIÈGE ZONE 2 IILE-SRI » invite la Province de Liège à son Assemblée générale extraordinaire fixée le 27 avril 2023 ;

Attendu que l'unique point inscrit à l'ordre du jour est le suivant :

- *Approbation de la convention entre la Ville de Liège et LIÈGE ZONE 2 IILE-SRI relative à l'imputation des charges de pension pour la détermination de l'éventuelle cotisation complémentaire de responsabilisation, en application de la loi du 24 octobre 2011 ;*

Sur proposition du Collège provincial,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – De prendre connaissance de la convocation à l'Assemblée générale extraordinaire de la Société intercommunale « LIÈGE ZONE 2 IILE-SRI » fixée le 27 avril 2023 et de son ordre du jour.

Article 2. – De marquer son accord sur l'unique point de l'ordre du jour relatif à l'approbation de la convention entre la Ville de Liège et LIÈGE ZONE 2 IILE-SRI relative à l'imputation des charges de pension pour la détermination de l'éventuelle cotisation complémentaire de responsabilisation, en application de la loi du 24 octobre 2011.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 52
- Votant pour : PS (16) – MR (14) – ECOLO (11) – Les Engagés-CSP (6) : 47
- Vote(nt) contre : /
- S'abstiennent : PTB (5) : 5
- ~~Unanimité~~

Article 3. – De communiquer la copie conforme de la présente résolution à la Société intercommunale « LIÈGE ZONE 2 IILE-SRI » pour disposition.

En séance à Liège, le 30 mars 2023.

Par le Conseil,

Le Directeur général provincial,

Le Président,

Pierre BROOZE

Jean-Claude JADOT.

DOCUMENT 22-23/RA/03 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « LES RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES, LES VILLES ET LES COMMUNES ».

À la tribune, M. Luc GILLARD, Député provincial – Président, donne les réponses du Collège provincial aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir celles de :

- M. Serge ERNST, Conseiller provincial ;
- M. Rafik RASSAA, Chef de groupe.

À la tribune, M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente, donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M. Serge ERNST, Conseiller provincial.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « Les Relations avec les territoires, les villes et les communes ».

DOCUMENT 22-23/RA/13 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « L'ADMINISTRATION ».

À la tribune, M. André DENIS, Député provincial, donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M^{me} Sandrina GAILLARD, Conseillère provinciale.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « L'Administration ».

DOCUMENT 22-23/RA/06 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « LA SANTÉ ET LES AFFAIRES SOCIALES ».

À la tribune, M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente, donne les réponses du Collège provincial aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir celles de :

- M^{me} Catharina CRAEN, Conseillère provinciale ;
- M^{me} Marie-Christine SCHEEN, Conseillère provinciale ;
- M^{me} Sandrina GAILLARD, Conseillère provinciale.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « La Santé et les Affaires sociales ».

DOCUMENT 22-23/RA/07 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « LES SPORTS ».

À la tribune, M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente, donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M^{me} Sandrina GAILLARD, Conseillère provinciale.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « Les Sports ».

DOCUMENT 22-23/RA/08 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION ».

À la tribune, M^{me} Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale, donne les réponses du Collège provincial aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir celles de :

- M. Marc DELREZ, Conseiller provincial ;
- M. Luc LEJEUNE, Chef de groupe.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « L'Enseignement et la Formation ».

DOCUMENT 22-23/RA/10 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « LES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ».

À la tribune, M. Luc GILLARD, Député provincial – Président, donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M. Serge ERNST, Conseiller provincial.

À la tribune, M. André DENIS, Député provincial, donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M^{me} Marie MONVILLE, Conseillère provinciale.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « Les Infrastructures et le Développement durable ».

DOCUMENT 22-23/RA/11 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ ».

À la tribune, M. André DENIS, Député provincial, donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M^{me} Marie MONVILLE, Conseillère provinciale.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « L'Agriculture et la Ruralité ».

DOCUMENT 22-23/RA/12 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « LE TOURISME ».

À la tribune, M. Claude KLENKENBERG, Député provincial, donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M. Serge ERNST, Conseiller provincial.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « Le Tourisme ».

DOCUMENT 22-23/RA/14 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 CONCERNANT « LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES ».

À la tribune, M. Claude KLENKENBERG, Député provincial, donne les réponses du Collège provincial à l'intervention qui relève de ses compétences, à savoir celle de M^{me} Marie MONVILLE, Conseillère provinciale.

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2022 concernant « Les Sanctions administratives communales ».

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président de séance déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2023.

6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président de séance déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 18h10'.

Par le Conseil,

Le Directeur général provincial,



Pierre BROOZE

Le Président de séance,
Le 1^{er} Vice-Président,



Mustafa BAGCI.